



Responsable du Développement des Ressources Humaines de l'IREPS ARA (H/F)

1- PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'IREPS ARA est une association régionale qui développe l'éducation pour la santé et la promotion de la santé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'améliorer la santé des populations et contribuer à réduire les inégalités de santé.

L'IREPS ARA fonde son action sur une approche globale et positive de la santé, orientée vers le bien-être physique, mental et social des personnes, dans le respect des valeurs de la Charte d'Ottawa de l'OMS.

Elle porte des missions ressources en promotion de la santé auprès des professionnels et bénévoles de tous champs accompagnant des publics vulnérables, ainsi que des programmes d'éducation et de promotion de la santé qui évoluent selon les besoins et les problématiques de santé repérés sur les territoires.

Afin d'accompagner le développement des équipes de l'association, l'IREPS ARA recrute un.e Responsable du Développement des Ressources Humaines

Chiffres clés :

- 120 salariés
- 12 sites d'implantation départementale en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 siège à Lyon
- Budget 2023 : 8,3 M€

2- APPELLATION DU POSTE

« Responsable du Développement des Ressources Humaines ».

3- DEFINITION DE L'EMPLOI-REPÈRE

Sous la responsabilité de la Directrice Générale, le/la Responsable du Développement des Ressources Humaines :

- Contribue à l'élaboration de la stratégie d'intervention de l'association participant à l'éducation et à la promotion de la santé.
- Assure le développement des ressources humaines de l'association.
- Représente l'association auprès des institutions, des partenaires, des financeurs et des réseaux.
- Impulse des projets stratégiques pour l'association dans son champ de compétences.

4- ACTIVITES PRINCIPALES

Management stratégique et pilotage :

- ➔ Participe à l'élaboration, en lien avec la Direction Générale et les équipes, de la stratégie d'intervention de l'association sur la région, en prenant en compte les enjeux de ressources humaines dans l'association.
- ➔ Propose et pilote une stratégie RH et une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences en lien avec le projet associatif de l'IREPS AuRa, sur la base d'un diagnostic stratégique.
- ➔ Propose et pilote une stratégie QVCT/RPS en lien avec la Direction Générale et le CSE.
- ➔ Participe au comité de direction générale et participe à l'animation de l'équipe de direction dans son champ de compétences.

Développement des ressources humaines :

- ➔ Pilote la GPEC :
 - Conduit la définition et la mise à jour des profils de poste nécessaires à l'activité,
 - Mesure, analyse et gère les écarts entre les compétences disponibles et les compétences nécessaires à l'activité
 - Propose et pilote la politique de recrutement, d'accueil et de départ des salariés, et participe au recrutement du personnel en lien avec la direction générale et les responsables d'équipe ; rédige les contrats de travail.
 - Pilote la construction des parcours d'évolution interne

- Propose et pilote la politique de formation continue des salariés : co-construction avec les responsables d'équipe d'un plan de développement des compétences des salariés, et en assure le déploiement et le suivi en lien avec la gestionnaire RH
- Pilote la démarche globale d'évaluation et d'entretien professionnel du personnel
- Soutient la référente interne « formation » dans le cadre de la démarche qualité Qualiopi.
- ➔ Pilote et déploie la stratégie QVCT/RPS, en lien avec la Direction générale et le CSE :
 - RPS : En s'appuyant sur un diagnostic interne, propose à la Direction générale et au CSE un déploiement régional de l'évaluation des RPS dans les équipes, et assure le suivi des plans d'action en soutien des responsables d'équipe.
 - QVCT : Assure la cohérence, la lisibilité et le déploiement de la démarche, en s'appuyant sur la dynamique en cours.
- ➔ Appuie les responsables d'équipe sur les questions managériales (management quotidien, régulation des tensions au travail...) et de développement RH (recrutement, accueil, développement des compétences, etc...).
- ➔ Pilote la mise en place et l'utilisation d'un logiciel de gestion RH (SIRH)
- ➔ Instances Représentatives du Personnel :
 - Participe aux réunions du Comité social et économique et assiste la directrice générale dans son champ de responsabilité ;
 - Assure l'organisation des élections du personnel (fin 2023)
 - Tient à jour la BDES et l'index égalité femmes /hommes ;
 - Assure le suivi des accords collectifs.

Management :

- ➔ Fonctionnel : dans son champ d'activité, organise les dynamiques collectives à l'échelle de la structure dans le cadre d'une activité multisites.
- ➔ Hiérarchique : peut être amené à encadrer le personnel RH du siège (1 personne à ce jour).

Communication :

- ➔ Veille à une bonne communication interne et externe dans son champ de compétences

5- AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Le.la Responsable du Développement des Ressources Humaines de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes agit sous l'autorité de la Directrice Générale. Il.elle travaille en lien étroit et permanent avec la Responsable Administrative et Financière qui porte la gestion administrative du personnel. Il.elle travaille en lien étroit et en support des responsables d'équipe dans son champ de compétences.

Il.elle dispose d'une large autonomie de propositions des orientations de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes dans son champ de compétences.

Il.elle est garant.e de la mise en œuvre des orientations dans son champ de compétences et du bon fonctionnement de la structure dans la limite des délégations accordées par la Directrice Générale.

Il.elle en rend compte régulièrement à la Directrice Générale et aux instances décisionnelles par la présentation de notes, bilans ainsi que tous documents utiles à la décision.

Il.elle travaille, dans son champ de compétences, en concertation avec la diversité des partenaires de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes.

6- COMPETENCES REQUISES

Bac + 3/5 Master spécialisé en RH/droit social et expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur santé/social en tant que Responsable RH.

Sont nécessaires pour ce poste :

- Connaissances et expérience en droit social et dialogue social
- Expérience en montage et suivi de projets RH
- Qualités humaines, capacité d'écoute, de questionnement et de communication.
- Aptitude à la co-élaboration et force de proposition

7- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Poste CDI temps partiel (80 %).

Basé à Lyon (69).

Statut cadre (emploi repère « directeur-adjoint »).

Prise de poste : dès que possible.

Rémunération : 43k€ par an.

Déplacements réguliers en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour candidater, merci d'envoyer votre CV + LM sous la référence « Responsable du Développement des Ressources Humaines » à Mme Doriane Aeschmann, directrice générale, **avant le 20 avril 2023** :

recrutement@ireps-ara.org